



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 12 janvier 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-01-15 / RÉSOLUTION ADOPTANT LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 2026-003 SUR LA TARIFICATION ACTIVITÉS LOISIRS 2026**

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 12 janvier 2026.

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été déposé à la séance du 12 janvier 2026.

Il est proposé par le conseiller Alain Demers et appuyé par la conseillère Caroline Pinette

QUE le premier projet de règlement 2026-003 concernant .

Copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **13 janvier 2026**.



Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459